24 novembre 2026

Déclaration liminaire CGT-INRAE au Conseil de Département de la DCSDAR

Avant toute chose, la CGT-INRAE apporte son soutien total aux lycéens et étudiants qui se battent depuis bientôt 2 mois, afin d'obtenir des moyens pour étudier, apprendre et se former dans de bonnes conditions.

Bientôt 2 ans que SIFAC et NOTILUS sont utilisés par nos collègues et force est de constater que ces outils ne sont toujours pas stabilisés, opérationnels et fiables.

Malgré le discours de la Direction Générale qui se voulait confiante et rassurante *« c'est normal, il y a quelques bugs au démarrage mais cela va vite être résolus »* elle n'a pas pris la mesure des alertes faites par la CGT et encore moins tenu compte de l'avis formulé dans le rapport d'expertise externe du 24 septembre 2018 sur Gefi 2.0 :

> « [**la vision de la DIFA] est celle de la prescription et non de l'existant qu'est le travail réel** : celui réalisé et pensé par les gestionnaires selon le contexte dans lequel ils travaillent. Nous insistons sur le fait que la Direction n'a pas accès au travail REEL, même si elle a l'impression du contraire. Elle accède à d'autres connaissances du travail, mais pas celle du réel de l'activité. » (p.31)

Aussi, SIFAC ne permet toujours pas un suivi budgétaire fiable et efficace dans nos Unités et ce malgré les efforts de mise à disposition des matrices budgétaires Dépenses et Recettes. L'outil Digdash n'est encore pas opérationnel.

Bientôt 2 ans et plusieurs dizaines de messages pour nous signaler des dysfonctionnements de SIFAC concernant les partages de référentiel, l'alimentation des commandes d'achat, la transmission des référentiels centres. S'ajoute à cela des blocages du lancement du flux de comptabilisation de la paie, de gestion des habilitations…et idem avec NOTILUS , flux NOTILUS bloqués, indisponibilité de la plateforme de réservation, interruption pour mise à jour du service pendant plusieurs heures, mais également rejets d'OM et de note de frais… Même si le problème a été remonté à l'AMUE et à la CEGID nous sommes toujours en attente d'une date de résolution (au 10/11/2026).

A cela s'ajoute les multiples arrêts liés à des coupures électriques, de réseaux, des mises à jour des autres outils, de la maintenance du data Center, de l'incendie de celui-ci etc…

Nous représentants CGT estimons que c'est du « travail empêché » et une dégradation des conditions de travail de nos collègues.

Par la même occasion, nous souhaitons vous alerter sur les **dérives liées à la distribution du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)**. À travail égal, à responsabilités égales et à engagement égal, les écarts de versement constatés entre les agent·es sont incompréhensibles et profondément injustes. Plutôt que de reconnaître l'investissement collectif des équipes qui font tourner le service au quotidien, cette logique d'individualisation arbitraire installe un climat de défiance, nourrit un sentiment de division entre collègues et mine la cohésion au sein de nos services.

> **La CGT-INRAE réaffirme son opposition à toute forme de rémunération « au mérite » opaque et exige l'arrêt immédiat de cette distribution inégalitaire de ces primes, au profit d'une véritable revalorisation salariale et d'un régime indemnitaire juste, transparent et équitable pour toutes et tous.**

Dans nos questions diverses nous demandons aussi un point concernant la **reconstitution des carrières de nos collègues nouvellement recrutés et ayant exercés une ou des activités dans le privé**. En effet, celle-ci est calculée parfois, après leur réussite au concours. Cela ne leur permet pas de comprendre comment elle est calculée et de maintenir ou pas leur prise de fonction. Ce manque d'information institutionnel entraîne parfois la démission ou le refus du poste et un manque

d’attractivité au sein de nos services et d’INRAE. Il nous semble indispensable de fournir de façon claire et précise aux nouveaux recrutés ces informations avant leur engagement.

Nous réaffirmons à la CGT INRAE, que l’attractivité passe aussi par une véritable reconnaissance du travail, un salaire décent et donc l’augmentation du point d’indice et la revalorisation des grilles indiciaires.

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



la cgt INRAE

Bulletin d’adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l’École
ou cgt@inrae.fr

Centre INRAE : .....

Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Corps : ..... Grade : .....

E-mail : .....